

224C0585
FR0011981968-FS0292

26 avril 2024

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

WORLDLINE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 avril 2024, la société FIL Limited¹ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 23 avril 2024, le seuil de 5% des droits de vote de la société WORLDLINE et détenir indirectement 16 584 915 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,86% du capital et 5,08% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIL Investments International	16 295 422	5,76	16 295 422	4,99
FIL Investment Advisors (UK) Limited	289 493	0,10	289 493	0,09
Total FIL Limited	16 584 915	5,86	16 584 915	5,08

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE sur le marché.

¹ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

² Sur la base d'un capital composé de 282 974 981 actions représentant 326 590 951 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.